

13 .06. 2016

LE DIRECTEUR GENERAL

San Pedro, le

NOTE D'INFORMATION

N° **3372016/DG/DJCA**

FOR GRH 064

Indice 03

Objet : Avis d'appel à la concurrence

Conformément aux dispositions de l'article 9 alinéa 5 de l'arrêté n°112/MPMB/DGBF/DMP du 8 mars 2016 portant procédures concurrentielles simplifiées, le Directeur Général porte à la connaissance du public, que par insertion dans le **Bulletin Officiel des Marchés Publics de Côte d'Ivoire N° 1359** du 7 juin 2016, le Port Autonome de San Pedro (PASP) a procédé au lancement d'un (01) avis d'appel à la concurrence relatifs aux travaux spécifiés dans le tableau ci-dessous :

N°Avis	Type de marche	Lot	Objet du marché	Date et heure limites de remise des plis
N° P 23 / 2016	Travaux	Unique	Travaux de rénovation de 50 ML de la clôture existante et de construction de 16 ml sur pieux fondée sur le plan d'eau du site du plan incliné du port de pêche du Port de San Pedro.	22 juin 2016 à 9h 00 min

Le Dossier de Consultation (DC) peut être consulté ou retiré, contre paiement, à la Représentation Permanente du PASP sise à Abidjan ou à la Direction Générale du PASP sise à San Pedro, zone Portuaire.

Pour toute information complémentaire et pour la consultation de l'Avis d'appel à la concurrence susmentionné, veuillez accéder au site internet du Port Autonome de San Pedro : www.sanpedro-port.ci.com ou contacter : le Département des Acquisitions du PASP - Tél. : 34 71 72 00/07 - Poste 225 Cell : 49 29 87 76/ 46 01 58 58, Fax : 34 71 72 15. Email : lcamara@pasp.ci

P.J : 01 Avis d'appel à la concurrence

Tableaux d'Affichages

- DG, Bat. Acconiers, Capitainerie	3
- Terre-pleins, Port de Pêche	2
- SEMPA, RPASP	2
- Archives/chrono	2

Hilaire M. LAMIZANA

ANNONCES DES MARCHÉS PUBLICS

Fournitures
N° OF 18 / 2016

FOURNITURE DE CONSOMMABLES POUR LE MATÉRIEL INFORMATIQUE

ARTICLE 1 : AUTORITÉ CONTRACTANTE

Le présent avis est lancé par la Direction Générale des Impôts.

ARTICLE 2 : OBJET

Le projet a pour objet la fourniture et de consommables pour le matériel informatique.

Achat de 154 cartouches d'encre de type 49A

Achat de 201 cartouches d'encre de type 85A

Achat de 150 cartouches d'encre de type 80A.

ARTICLE 3 : NATURE DU MARCHÉ / ALOTISSEMENT

Le marché sera passé à prix unique en lot unique.

ARTICLE 4 : FINANCEMENT

Le projet est financé par le budget de l'Etat 2016 sur la ligne n° 6234.

ARTICLE 5 : CONDITION DE PARTICIPATION

Peut participer à la concurrence toute personne physique ou morale établie en Côte d'Ivoire pour autant qu'elle satisfasse aux conditions et réglementations requises.

ARTICLE 6 : RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier physique de consultation pourra être consulté gratuitement au siège central ou paiement de vingt mille (20.000) F CFA des adresses de contact à l'adresse suivante :

Direction Générale des Impôts
Direction des Ressources Humaines
et des Moyens Généraux
Tour E, 3^{ème} étage, porte 59
B.P. V 193 Abidjan
Tél : 29 22 85 09
Voir M. BASSY Koffi, DRHM

ARTICLE 7 : DÉPÔT DES OFFRES

La date limite de dépôt des offres est fixée au 24 juin 2016 à 09 heures 00 mn, délai de rigueur, à l'adresse ci-dessus. La salle de conférences au 4^{ème} étage, porte 40 de la Tour E, Cité Administrative Plateau. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants de candidats présents.

ARTICLE 8 : DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de 60 jours à compter de la date fixée à l'article 7 ci-dessus.

ARTICLE 9 : DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES

L'ouverture des plis sera effectuée au 4^{ème} étage, à séance publique par la Commission d'ouverture des Plis et d'évaluation des offres (COPE) le 24 juin 2016 à 09 heures 30 mn à l'adresse suivante : la salle de conférences au 4^{ème} étage, porte 40 de la Tour E, Cité Administrative Plateau.

ARTICLE 10 : AFFICHAGE ET PUBLICATION DES RÉSULTATS

Les résultats du présent appel à concurrence seront publiés dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics (BOMP) de Côte d'Ivoire et affichés à l'adresse indiquée à l'article 6.

ARTICLE 11 : LA LEGISLATION REGISSANT LE MARCHÉ

La présente consultation est soumise aux dispositions de l'article n° 112/PLMBPE/006/01/MP du 08 mars 2016 portant procédures concurrentielles simplifiées.

Prestations
N° OP23 / 2016

PRESTATIONS RELATIVES À AUX TRAVAUX DE RÉNOVATION DE 50 ML DE LA CLÔTURE EXISTANTE ET DE CONSTRUCTION DE 16 ML SUR PIEUX FONDÉE SUR LE PLAN D'EAU DU SITE DU PLAN INCLINÉ DU PORT DE PÊCHE DU PORT DE DE SAN PEDRO

ARTICLE 1 : AUTORITÉ CONTRACTANTE

Le présent avis est lancé par le Port Autonome de San Pedro.

ARTICLE 2 : OBJET

Le projet a pour objet les prestations relatives à aux travaux de rénovation de 50 ml de la clôture existante et de construction de 16 ml sur pieux fondée sur le plan d'eau du site du plan incliné du port de pêche du port de de San Pedro.

ARTICLE 3 : NATURE DU MARCHÉ / ALOTISSEMENT

Le marché sera passé sur site global et forfaitaire en lot unique.

ARTICLE 4 : FINANCEMENT

Le projet est financé par le budget de l'Etat 2016 sur la ligne n° 2324.

ARTICLE 5 : CONDITION DE PARTICIPATION

Peut participer à la concurrence toute personne physique ou morale établie en Côte d'Ivoire pour autant qu'elle satisfasse aux conditions et réglementations requises.

ARTICLE 6 : RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier physique de consultation pourra être consulté gratuitement au siège central ou paiement de vingt mille (20.000) F CFA des adresses de contact à l'adresse suivante :

Direction Générale du Port Autonome de San Pedro
siège à San Pedro
Direction juridique, de la Coopération et des Acquisitions
Département des Acquisitions
Services Marchés
Après du Monsieur Gannara Kinangyan Léandre
2^{ème} étage de l'Assemblée de la Direction Générale
B.P. 339340 San Pedro
Tél : 34 71 72 07 / Poste 225
Cnl : 49 29 87 76 / 46 01 68 58
Fax : 34 71 72 15

ARTICLE 7 : DÉPÔT DES OFFRES

La date limite de dépôt des offres est fixée au 22 juin 2016 à 09 heures, délai de rigueur, à l'adresse ci-dessus. La salle de conférences de la Direction Générale du Port Autonome de San Pedro. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants de candidats présents.

ARTICLE 8 : DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de 60 jours à compter de la date fixée à l'article 7 ci-dessus.

ARTICLE 9 : OUVERTURE DES PLS

L'ouverture des plis sera effectuée au 4^{ème} étage, à séance publique par la Commission d'ouverture des Plis et d'évaluation des offres (COPE) le 22 juin 2016 à 09 heures 30 mn à l'adresse suivante : la salle de conférences de la Direction Générale du Port Autonome de San Pedro.

ARTICLE 10 : AFFICHAGE ET PUBLICATION DES RÉSULTATS

Les résultats du présent appel à concurrence seront publiés dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics (BOMP) de Côte d'Ivoire et affichés à l'adresse indiquée à l'article 6.

ARTICLE 11 : LA LEGISLATION REGISSANT LE MARCHÉ

La présente consultation est soumise aux dispositions de l'article n° 112/PLMBPE/006/01/MP du 08 mars 2016 portant procédures concurrentielles simplifiées.